

**NOTRE
CABINET**

DEPUIS 1970

NOTRE CABINET L'EXCELLENCE, LA COMPÉTENCE ET L'ÉCOUTE ENGAGÉE D'UN PARTENAIRE

Nos clients font appel à nos services pour la richesse et l'étendue de notre expertise.

Ils nous demeurent fidèles en raison de notre loyauté et notre implication à leur égard.

Expertise, écoute et empathie définissent tous les membres de notre cabinet

Morency c'est une équipe d'avocats et notaires entièrement dédiée aux intérêts de ses clients.

Réputé pour la qualité de ses interventions, son dynamisme, son accessibilité et sa célérité, notre cabinet offre une expertise qui couvre les principaux domaines du droit.

Nous misons sur le travail d'une équipe talentueuse, interdisciplinaire, qui fait front commun pour protéger les intérêts, tant juridiques que financiers, d'une clientèle publique, privée, institutionnelle et d'affaires. Nous préconisons une relation basée sur l'écoute et la confiance, ainsi qu'un réel désir de bien conseiller et guider nos clients. Nos professionnels combinent compétence et excellence avec une approche bienveillante et humaine.

Nous mettons tout en œuvre pour vous éviter des pertes de temps et d'énergie, et ce, en misant sur l'efficacité de nos gens et sur notre approche. Chez nous, pas de cadre hiérarchique lourd, tous nos professionnels se font un devoir de demeurer accessibles pour nos clients. Cela se traduit par des retours d'appels rapides, des conseils avisés et des solutions gagnantes. Nous vous représentons, vous accompagnons et vous protégeons, quelle que soit la complexité de votre situation, quel que soit le secteur d'activité dans lequel vous évoluez.

► PHILOSOPHIE

Multidisciplinarité, collaboration, compétence et dévouement. Tels sont les piliers sur lesquels Morency s'est forgé une réputation enviable dans tous les secteurs du droit depuis 50 ans.

Nous connaissons nos clients. Nos clients nous connaissent. Voilà comment nous établissons des relations d'affaires porteuses, significatives. Au centre de chaque action, de chaque décision, de chaque solution : notre client. Nous sommes attentifs à ce que vivent nos clients et le vivons avec eux.

Nous écoutons. Nous accompagnons. Nous faisons équipe.

Faites, vous aussi, équipe avec nous et vivez l'expérience Morency.

NOS CHAMPS D'EXPERTISE

UNE EXPERTISE À 360 DEGRÉS, QUI COUVRE LA TOTALITÉ DES FACETTES DU DROIT

Morency offre à sa clientèle une offre de services parfaitement intégrée dans tous les domaines du droit. La proximité de ses avocats et notaires, leur passion, leur capacité à mettre leurs forces en commun sont autant d'atouts mis au profit d'une seule et grande priorité : l'intérêt de chacun de nos clients.

1. DROIT DES AFFAIRES
2. DROIT DU TRAVAIL / ÉDUCATION
3. DROIT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
4. DROIT FISCAL
5. DROIT IMMOBILIER
6. DROIT DE LA CONSTRUCTION
7. DROIT MUNICIPAL
8. DROIT INTERNATIONAL
9. LITIGE CIVIL ET COMMERCIAL
10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



PROACTIFS ET RAPIDES, NOUS SOMMES INTÉRESSÉS PAR VOS PROJETS ET TOUJOURS DISPONIBLES POUR VOUS SOUTENIR DANS VOS DÉCISIONS D'AFFAIRES

► DROIT DES AFFAIRES

Nous avons à cœur de soutenir votre entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, dans tous les aspects juridiques de son développement. Valeurs, vision, projets, défis... Pour mieux vous soutenir, nous apprenons à bien connaître la réalité de votre entreprise et les enjeux auxquels elle fait face.

Notre expertise en droit des affaires est complète. Nous sommes en mesure d'intervenir auprès d'entreprises québécoises, canadiennes et étrangères, dans tous les aspects du droit des affaires. Grâce à notre expertise et à la complémentarité de nos ressources, nos conseils

s'avèreront judicieux, proactifs et adaptés, quelle que soit la nature du dossier.

- Constitution, réorganisation et mise à jour de sociétés
- Fusion et acquisition d'entreprises
- Contrats commerciaux
- Transfert entre générations
- Droit bancaire, financement corporatif et capital de risque
- Propriété intellectuelle



NOS CLIENTS SONT CONFIANTS À NOTRE ÉGARD. ILS NOUS CONSULTENT DÈS QU'UN DOUTE SE POSE PARCE QUE NOUS SAVONS QU'IL Y AURA DES LENDEMAINS. NOUS PRODIGUONS DES STRATÉGIES AVISÉES, DANS UNE APPROCHE RESPECTUEUSE DE TOUTES LES PARTIES.

► DROIT DU TRAVAIL / ÉDUCATION

Dans des marchés toujours plus concurrentiels où la pression est forte et le cadre légal complexe, la gestion des relations du travail revêt une importance de premier plan. Morency cumule plus de 30 ans d'expérience dans le domaine du droit du travail auprès de grandes organisations. Nous avons mené à bien de nombreux dossiers et avons acquis une solide expertise. Nous offrons un vaste éventail de services qui facilitent la gestion quotidienne des ressources humaines. Et grâce à nos avocats chevronnés qui cumulent une mine d'informations inestimable, nous pouvons prodiguer des conseils judicieux et éclairés, mais également dénouer des impasses de façon efficace et profitable. Plusieurs membres seniors de notre cabinet peuvent, le cas échéant, vous accompagner et vous prêter main-forte lors de négociations avec des partenaires.

Outre les relations de travail, notre cabinet agit en matière de droit sur les contrats des organismes publics, d'accès à l'information et de protection de renseignements personnels, de la Charte des droits et libertés de la personne, de responsabilités civiles et de droit civil pour ne nommer que ces domaines. Nous agissons pour une clientèle patronale dans tous les secteurs d'activité – public, parapublic et privé :

- Rôle-conseil en matière d'organisation et de gestion du travail
- Contrats individuels et collectifs de travail
- Négociation de convention collective
- Arbitrage de grief
- Santé et sécurité, accident du travail, maladie professionnelle et absentéisme
- Harcèlement psychologique et employés à défi
- Conformité aux lois
- Rôle-conseil en matière d'organisation et de gestion
- Recours devant les tribunaux administratifs et de droit commun

Notre expertise est particulièrement reconnue dans le secteur de l'éducation, notamment par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, par la Fédération des centres de services scolaires du Québec ainsi que par la Fédération des cégeps, qui nous ont accordé leur confiance pour les représenter lors de négociations avec les organisations syndicales du secteur. Voilà qui témoigne de façon éloquente de notre capacité à prendre en charge des dossiers complexes, de grande envergure.



NOTRE IMPORTANT PORTEFEUILLE DE CLIENTS NOUS PERMET DE MAINTENIR UNE EXPERTISE DE POINTE QUI NOUS ASSURE UN TRAITEMENT ÉCLAIRÉ, RAPIDE ET EFFICACE DE VOS DEMANDES.

► DROIT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Un des rares cabinets québécois détenant une expertise de pointe en droit de la santé et des services sociaux, Morency compte une équipe d'avocats entièrement dédiés à cette branche du droit, qui sont parfaitement au fait de la complexité de ce secteur fortement réglementé et encadré. Tous ont une connaissance approfondie du terrain, certains ayant déjà œuvré.

Ce domaine du droit, Morency s'y investit depuis plus de 25 ans. Vingt-cinq années d'expertise et de travail sur le terrain. Vingt-cinq années d'évolution. Nos clients des domaines public et parapublic le savent nous intervenons avec célérité et justesse, avec connaissance, compétence et rigueur.

- Droit des obligations, appels d'offres et contrats
- Relation avec les ressources non institutionnelles (RNI)
- Responsabilité hospitalière
- Accès à l'information et protection des renseignements personnels
- Droit des personnes
- Relation avec les professionnels
- Formations diverses

Nos avocats agissent régulièrement à titre de formateurs sur différents sujets, notamment en matière d'appel d'offres, de droits des usagers et de gestion de l'information



LORSQUE VIENT LE TEMPS DE PRENDRE DES DÉCISIONS POUR VOTRE ENTREPRISE OU VOTRE PATRIMOINE, CELA NE DOIT PAS SE FAIRE À LA LÉGÈRE. VOUS POURREZ VOUS EN REMETTRE À NOTRE EXPERTISE POUR ANALYSER VOTRE SITUATION JUDICIEUSEMENT ET VOUS GUIDER VERS LA SOLUTION LA PLUS PROFITABLE.

► DROIT FISCAL

Notre équipe en droit fiscal est passée maître dans l'art de négocier auprès des autorités fiscales ou lors de litiges fiscaux devant les tribunaux. Quand l'un de nos avocats-fiscalistes prend en main votre dossier, vous êtes épaulé par un spécialiste qui cumule une vaste expérience, en plus d'avoir, dans bien des cas, œuvré sur le terrain. Nous intervenons prestement pour dénouer les litiges fiscaux que vous subissez, en vue d'obtenir un règlement satisfaisant. Nous sommes d'autre part en mesure de vous accompagner, de vous conseiller judicieusement et de vous proposer des stratégies qui minimiseront le fardeau fiscal de votre organisation.

Les avocats de notre cabinet peuvent également vous guider dans la mise en place de stratégies en lien avec la planification successorale et l'établissement et la gestion de fiducies. Dans tous les cas, nous analysons votre planification en fonction de vos objectifs. Nous expliquons les tenants et les aboutissants des solutions que nous proposons et faisons en sorte que nos clients, lorsqu'ils quittent nos bureaux, soient confiants en l'avenir. Parmi nos champs d'action:

- Planification fiscale
- Mandats de protection
- Litige fiscal
- Planification successorale
- Testament fiduciaire
- Fiducie entre vifs



LORSQUE VOUS VOUS ADRESSEZ À NOTRE ÉQUIPE DE DROIT IMMOBILIER, VOUS BÉNÉFICIEZ DU SOUTIEN D'EXPERTS PLEINEMENT HABILITÉS À RÉPONDRE À VOS BESOINS ET À PROTÉGER VOS INTÉRÊTS

► DROIT IMMOBILIER

Morency compte au sein de son cabinet une équipe composée d'avocats et de notaires dont l'expertise saura répondre à tous vos besoins en matière de droit immobilier. Qu'il s'agisse d'acquisition immobilière ou de tout autre besoin lié au droit immobilier, nous sommes des partenaires de choix en mesure de vous accompagner du début jusqu'à la fin du processus. Bien appuyés sur de nombreuses années d'expérience dans ce domaine du droit, nous veillons sur les intérêts de nos clients, tant des entreprises que des investisseurs, pour nous assurer que leur transaction sera conclue de façon harmonieuse, dans les règles de l'art.

Nous pouvons offrir un service spécifique et ponctuel en fonction de vos besoins ou prendre en charge l'entièreté d'un processus de vente ou d'acquisition. Dans tous les cas, vous pourrez compter sur notre expertise et notre sens pratique afin d'obtenir les meilleures solutions pour chacune des parties.

- Offre d'achat d'immeubles
- Achat et vente d'immeubles
- Examen des titres
- Financement hypothécaire
- Baux commerciaux
- Servitudes
- Hypothèques légales de la construction
- Réalisation des garanties
- Fiscalité
- Litige en matière immobilière: vices cachés, taxes...



NOS 30 ANS DE PRATIQUE EN CONSTRUCTION NOUS PERMETTENT DE VOUS GARANTIR UNE PRESTATION DE SERVICES IMPECCABLE DONT VOUS APPRÉCIEREZ LA PERTINENCE ET LA PROBITÉ.

► DROIT DE LA CONSTRUCTION

Nous nous distinguons particulièrement dans le domaine de la construction. Au fil des années, des causes et des expériences, nous en sommes arrivés à une solide connaissance du marché et des lois qui le régissent. Notre cabinet a des ressources exclusivement dédiées à ce secteur complexe, où règnent des particularités que l'on ne vit nulle part ailleurs.

Nos experts, bien au fait de la réalité des intervenants du milieu, sauront gérer la situation à votre avantage. Donneurs d'ouvrage, entrepreneurs généraux, sous-traitants, architectes, compagnies de cautionnement... Nous parlons votre langage et sommes à même de vous représenter avec solidité.

- Rédaction et révision de contrat
- Appel d'offres
- Contrat de gérance de projet et de sous-traitance
- Sécurité santé
- Règles d'approvisionnement
- Litige

Nous parlons votre langage et sommes en mesure de vous représenter avec solidité.



EN PLUS DE VOUS GARANTIR DES CONSEILS PERTINENTS, NOTRE PROFONDE CONNAISSANCE DU MONDE MUNICIPAL PEUT VOUS AIDER À ANTICIPER ET PRÉVENIR CERTAINES SITUATIONS POTENTIELLEMENT PRÉJUDICIALES

► DROIT MUNICIPAL

Morency jouit d'une grande et longue tradition en droit municipal, domaine du droit qui lui a permis de se tailler une réputation enviable et d'atteindre la renommée qu'il connaît aujourd'hui. Si bien qu'encore actuellement, il demeure l'un des plus importants cabinets en droit municipal du Québec.

Concrètement, notre département de droit municipal représente majoritairement des corps publics, soit plus d'une centaine actuellement. Accès à l'information, développement industriel ou résidentiel, sécurité civile, aménagement du territoire, protection de l'environnement... Nous sommes au fait des enjeux juridiques et réglementaires qui caractérisent le quotidien de nos clients.

Preuve éclatante de son expertise reconnue et de sa crédibilité, Morency est fréquemment sollicité par différents organismes et associations pour l'organisation de formations à leurs membres.

- Fiscalité municipale
- Évaluation foncière
- Réglementation et procédures municipales
- Pouvoirs des municipalités et des M.R.C.
- Aménagement et urbanisme
- Contrats et appels d'offres
- Accès à l'information
- Éthique et déontologie municipale
- Ententes intermunicipales incluant les Régies
- Expropriation et réserves foncières
- Litiges, incluant la Cour municipale
- Protection de l'environnement

Nous avons une longue tradition en droit municipal.



NOTRE RÉSEAU INTERNATIONAL BIEN IMPLANTÉ FACILITE LES TRANSACTIONS. NOUS PERMET DE FRANCHIR LES MÉANDRES LÉGAUX ÉTRANGERS ET DE CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DE VOTRE EXPANSION ENTREPRENEURIALE

► **DROIT INTERNATIONAL - GLOBALAW**

Seul cabinet québécois affilié à Globalaw, Morency dispose d'un vaste réseau de plus de 85 pays à l'échelle mondiale en matière de droit. Actifs au sein de cette alliance internationale, nos avocats ont tissé des liens solides avec les avocats d'autres pays et peuvent ainsi vous recommander en toute confiance à des partenaires dont ils apprécient les compétences. Ils partagent avec eux une philosophie basée sur l'excellence, la rigueur et l'efficacité.

Notre connaissance des structures de l'économie mondiale, notamment dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain ou de l'Union européenne, nous permet d'agir efficacement en vue de votre succès.

- Contrats internationaux
- Investissement à l'étranger
- Échanges commerciaux
- Établissement d'entreprises à l'international
- Implantation d'industries étrangères au Québec
- Litiges commerciaux



NOUS CANALISONS NOS RESSOURCES ET NOS EFFORTS POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS. CETTE APPROCHE CRÉE UNE SYNERGIE D'ÉQUIPE ENTIÈREMENT DÉDIÉE À L'ATTEINTE DE VOS OBJECTIFS ET À LA RÉOLUTION DU LITIGE EN VOTRE FAVEUR.

► **LITIGE CIVIL ET COMMERCIAL**

Bien appuyé sur son équipe pluridisciplinaire, notre cabinet regroupe des avocats de grande valeur qui mettent en commun leurs forces, leur expertise et leur talent dans toutes les sphères traditionnelles du droit civil.

Bien que nous ayons une approche proactive et tentons de travailler de façon préventive, un différend peut toujours survenir. Nos plaideurs chevronnés mettront alors tout en œuvre pour parvenir à un résultat satisfaisant dans les meilleurs délais qui soient, à coûts abordables.

Leur objectif : représenter au mieux les intérêts des entreprises canadiennes, québécoises et étrangères devant les tribunaux tant provinciaux que fédéraux.

- Responsabilité civile ou professionnelle
- Droit de la propriété
- Droit des assurances
- Faillite et insolvabilité
- Redressement d'entreprises
- Droits des valeurs mobilières
- Arbitrage
- Règlement à l'amiable



COLLABORANT AVEC DES ENTREPRISES DE TOUTES TAILLES, NOUS SOMMES CRÉATIFS ET INNOVATEURS AFIN DE LIVRER UNE PRESTATION ADAPTÉE À VOS BESOINS ET À VOS PROJETS. PARCE QUE NOUS SOMMES D'AVIS QUE TOUTE INNOVATION MÉRITE D'ÊTRE PROTÉGÉE ET SOUTENUE.

► PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous savons combien les entreprises, quelle qu'en soit la taille, évoluent dans un contexte fortement concurrentiel où l'innovation et la créativité sont le fer-de-lance de la croissance. Protéger les actifs intangibles que sont les créations, les inventions, les innovations, que ce soit dans le secteur des technologies ou dans tout autre domaine d'activité est devenu incontournable dans une économie du savoir.

Morency Avocats offre des services de classe mondiale en droit de la propriété intellectuelle, notamment des services d'enregistrement, commercialisation, négociation, partenariats, litige, gestion des droits de propriété intellectuelle ou encore de défense en la matière.

Nous aidons nos clients à positionner stratégiquement leurs droits de propriété intellectuelle pour en tirer profit dans les marchés nationaux et internationaux.

Nous avons une expertise particulière, entre autres, dans les secteurs des technologies de l'information, du développement de produits, de l'agroalimentaire, du marketing, des produits de consommation, du franchisage, du Medical device, Cleantech, manufacturier ainsi que des méthodes et procédés.

Nos avocats et agents de marque sont en mesure de vous épauler dans tous les aspects du droit de la propriété intellectuelle :

- Brevets
- Marques de commerce
- Droits d'auteur
- Négociation de contrat

- Enregistrements
- Achat de droit de propriété intellectuelle
- Transfert de technologies
- Licensing
- Financement en propriété intellectuelle
- Achat d'entreprises en technologie de l'information
- Structure légale de partenariats
- Fiscalité reliée aux droits de propriété intellectuelle

Enfin, en tant qu'experts aguerris et reconnus, nos avocats en propriété intellectuelle sont régulièrement appelés à prononcer des conférences sur le sujet.

NOTRE PROMESSE

Bien appuyée sur un parcours de près d'un demi-siècle, jalonné de réussites, caractérisé par la passion, le savoir-faire et la recherche d'excellence, notre société épaulé votre organisation avec implication et honnêteté dans tous les domaines du droit.



- QUÉBEC -

Édifice Le Delta3
2875, boul. Laurier, bureau 200
Québec (Québec) G1V 2M2
418 651-9900

- MONTRÉAL -

500, place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
514 845-3533

